



COVID-19 : Autorisations en lien avec les mesures du patient et des médicaments d'exception

Dans le contexte où les professionnels de la santé doivent prêter main forte à la gestion de l'émergence de la COVID-19 et de concert avec les autorités compétentes, la RAMQ a convenu des modalités suivantes pour les autorisations accordées en lien avec les mesures du patient et des médicaments d'exception :

- Pour toutes les personnes en cours de traitement, prolongation des autorisations jusqu'au **15 juillet 2020**;
- Pour les demandes de renouvellement déjà transmises, prolongation jusqu'au **15 juillet 2020**.

Faits importants à noter :

- Aucune correspondance ne vous sera envoyée à cet effet;
- Aucune correspondance ne sera envoyée à la personne assurée pour l'informer. Toutefois, un message sera ajouté à la section *Citoyens* de notre site Web;
- Vous pouvez vérifier l'état de vos demandes au moyen du service en ligne [Patient et médicaments d'exception](#).

Toutes les nouvelles demandes pour un traitement initial doivent être transmises à la RAMQ. L'utilisation du service en ligne Patient et médicaments d'exception est à privilégier.

Soyez assuré que la RAMQ a déployé tous les moyens nécessaires afin de traiter dans des délais raisonnables les demandes d'autorisation relatives aux patients et médicaments d'exception.

La RAMQ suivra la situation de près et vous serez informé de toutes autres mesures particulières qu'elle entreprendra, le cas échéant.

c. c. Développeurs de logiciels – Médecine
Agences de facturation

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 📧

Téléphone

Heures d'ouverture

Pharmaciens

Québec 418 643-9025
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)

Autres professionnels

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)